

Le Président du conseil départemental
de Tarn-et-Garonne,

AD. n° 21.1278

Etablissement d'accueil mère-enfant
" **ESPACE et VIE** " à **MOISSAC**

TARIFICATION de L'EXERCICE 2021

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code de la santé publique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code civil ;

Vu les propositions budgétaires présentées par Madame la directrice de l' établissement d'accueil
mère-enfant **ESPACE et VIE** ;

Vu le dialogue de gestion intervenu le 11 mai 2021 ;

Vu l'avis du pôle solidarités humaines ;

SUR proposition de Monsieur le directeur général des services du département ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le prix de journée de l'établissement d'accueil mère-enfant ESPACE et VIE à MOISSAC est fixé comme suit pour l'année 2021 :

	Prix de journée	
	Tarif moyen pour 2021	Tarif applicable à compter du 1 ^{er} juillet 2021
Internat	79,88 €	79,88 €

ARTICLE 2 :

Dans l'hypothèse où le nouveau tarif de l'exercice 2022 ne serait pas fixé au 1^{er} janvier 2022, le prix de journée versé à compter du 1^{er} janvier 2022 sera égal au prix de journée moyen fixé pour l'année 2021.

ARTICLE 3 :

Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux (cour administrative d'appel de Bordeaux, 17 cours de Verdun 33074 Bordeaux Cedex) dans le délai d'un mois qui court à compter de la date de publication de la décision attaquée ou à l'égard des personnes et organismes auxquels elle est notifiée à compter de la date de notification.

ARTICLE 4 :

Le directeur général des services du département, le directeur général adjoint chargé du pôle solidarités humaines et la directrice de l'établissement d'accueil mère-enfant ESPACE et VIE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs du conseil départemental de Tarn-et-Garonne.

Montauban, le 23/06/21

Le Président


Christian ASTRUC